



Le 13/06/2024



Compte-Rendu Rencontres Théobaldiennes du 25/05/2024

Quartier du Gros Buisson

Élus :

- M. Vouriot, Maire de Saint-Thibault-des-Vignes
- M. Plumard, 1^{er} Maire Adjoint
- Mme Lefort, Adjointe au Maire

Élus Référents :

- **M. Philippe Piocelle**
- Mme Carine Guillossou
- M. Pascal Lataix

Référents habitants :

- M. Bruno Berizzi
- M. Jean-Yves Buet
- M. René Charron
- M. Florian Dubreuil
- M. Christian Lesimple
- M. Jacky Poette

Sujets abordés :

VOIRIE

- Rue du gros buisson :
 - Refaire le panneau stop : prévu prochainement
 - Marquage au sol : prévu prochainement
- Rue Rossini : demande de mettre un panneau de signalisation de passage piétons
- Rue Vivaldi :
 - Demande mettre un stop en haut de la rue
 - Demande de réfection des trottoirs
- Passage entre Villa Boccherini et l'allée du cellier : ces maisons vont être reconstruites, une fois les travaux terminés, les services de la mairie referont ce passage
- Passage Torelli : bouche d'égout dangereuse

- Rue Toscanini : nid de poule sur voirie
- Rue du clos de l'érable : rond-point inaccessible à pied, demande de taille des haies

STATIONNEMENT :

- Rue René Cassin : problèmes de stationnement lorsque les sportifs vont sur le workout et qu'ils se garent en double file
- Allée de la treille : une étude va être demandée pour supprimer la jardinière

SPORT :

- Parcelle entre le terrain de basket et le terrain de foot : projet d'installer un pas de tir à l'arc.

VOISINAGE

- Demande de rappel des règles de tontes (horaires, jours...) : une information a été diffusée dans la gazette et sur les réseaux sociaux
- Les poubelles ne sont pas forcément rangées après le passage des bennes de collectes
 - o Le service communication va prévoir des autocollants préventifs pour avertir les propriétaires de bien les ranger

ENVIRONNEMENT :

- Rue de Guermantes : test d'élagage sur une partie des arbres
- Passage Berlioz : demande de couper les haies en hauteur pour laisser la place aux feuilles plus bas
- Rue du clos de l'érable : demande de couper les arbres en hauteur

SECURITÉ :

- Caméras de vidéo-surveillance : 15 vont être installées aux entrées et sorties de la ville, et 2 Place Claude Monet. Ces caméras seront rattachées au CSU (Centre de Sécurité Urbain) de Lagny-sur-Marne.
 - o Demande de rappel des bonnes pratiques quant à l'usage de caméras privées
- Police Municipale : un de nos ASVP va partir en formation pour avoir la reconnaissance Police Municipale. Des accords intercommunaux sont en cours, notamment avec la Police Municipale de Bussy-Saint-Georges afin qu'elle puisse intervenir sur la commune de Saint-Thibault-des-Vignes. Prévision 2025. Coût pour la commune + de 130 000€ par an.

AUTRES :

- Demande d'espace de jeux pour les enfants à proximité de l'école Pierre Villette
- Demande de nettoyage des aires de jeux

Informations Générales :

SIETREM :

Collecte des encombrants : en lien avec le SIETREM, à partir d'avril 2024, la collecte des encombrants se fait à la demande. C'est un service supplémentaire pour la population. Une réunion publique a eu lieu le 19 février au Centre Culturel Marc Brinon. Ce nouveau service permet d'augmenter le service rendu aux habitants (de 6 à 15 passages par an).

JEUX OLYMPIQUES :

Passage de la flamme sur Saint-Thibault-des Vignes le samedi matin 20 juillet 2024.

La ville a été retenue par le Département pour son dynamisme sportif. Elle souhaite que cette journée soit une journée festive, conviviale et que l'ensemble des habitants puisse y participer. Bien avant le passage de la flamme les routes seront bloquées par les services de Sécurité du Département, la Police Nationale et les services techniques de la ville. Une campagne de communication vis-à-vis des secteurs concernés sera faite par le Service communication de la commune, à l'attention des habitants et commerçants.

Les nombreuses questions d'ordre général posées via la boîte mail @rt ont toutes été prises en compte. Elles feront l'objet, soit d'une réponse personnalisée, soit elles seront intégrées dans le suivi des réalisations à venir. Pour les questions portant sur les cas particuliers, il sera fait un suivi individuel.

Le compte rendu ci-joint fait l'objet d'un envoi aux participants à la réunion ayant laissé leur adresse mail, ainsi qu'à ceux ayant écrit sur la boîte @rt.